

Assemblée générale annuelle
29 juin 2022

19h (heure de la Gaspésie) / 20h (heure des Îles-de-la-Madeleine)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle
2. Vérification du quorum
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 juin 2021
6. Allocution de la présidente et du directeur général
7. Présentation du rapport financier 2021-2022
8. Présentation du rapport d'activités 2021-2022
9. Perspectives 2022-2023
10. Élections des administrateurs (trices)
11. Période de questions
12. Reconnaissance annuelle de la SAGÎM
13. Levée de l'assemblée générale annuelle

